

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 2 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Marc OXIBAR,

Date de convocation : vendredi 19 juin 2026,
Secrétaire de séance : Michel LARQUIER

Etaient présents 59 titulaires, 4 suppléants, 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Patrick LENDRES, Béatrice ZAGO, Vincent CAUBET, Etienne SERNA, Michel LARQUIER, Pierre CASABONNE, Ingrid DIDIER, Amagoia CAMPET, Xavier BOISSY, Françoise ASSAD, Sébastien SARASA, Philippe VIGNEAU, Philippe BORDENAVE, Ophélie ESCOT, Yann CAMOU JUNCAS, Michel HIDALGO, Sylvie BETAT, Thomas LAFFORE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRERE, Cathy GARCÈS, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Jean-Christophe DOUS BOURDET-PEES, Christine CABON, Nicole MOLUS, Christian ZAMUNER, Jean-Marie PRU-LESTRET, Danièle MIRANDE-REY, Stéphanie CAZABONNE, Jean-Philippe GRUEL, Corinne LAGRAVE, Marc OXIBAR, Michel ADAM, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Sonia CAMPAGNE, Jean CONTOU-CARRERE, Geneviève CIMORRA, Iñaki ECHANIZ, Sébastien DE TRUCHIS, Alfredo DOS SANTOS, Elodie JIMENEZ, Nadia DUPEROUSSE, Dominique QUEHEILLE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Anne SAOUTER, Clément SERVAT, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Loïc LUNION, Louis BENOIT GRACIA, Martine MIRANDE,

Suppléants : Jean CANDELOT suppléant de Julien BUREL, Bernard SAUT suppléant de Bruno GUITTON, Anne-Marie PASSETTE suppléante de Guillaume POSE, Elodie MAYSOUNAVE suppléante Florian MIROU.

Pouvoirs : Carole LADEUIX à Clément SERVAT, Philippe GARROTÉ à Marie-Lyse BISTUE, Nicolas MALEIG à Stéphane LARTIGUE, Claude LACOUR à Pierre CASABONNE, Nathalie CORONAS à Corinne LAGRAVE, Didier LOUSTAU à Michel CONTOU CARRERE, Lysiane PALACIN à Jean Christophe DOUS BOURDET PEES, Bernard AURISSET à Nicole MOLUS

Absents : Frédéric PAULY, Cédric PUCHEU, Frédéric BARATS, Christophe GUÉRY

RAPPORT N° 260702-07-FIN-

OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA GARBURADE »

S.DE TRUCHIS expose :

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est appelée à verser chaque année des subventions et participations à des organismes privés et publics pour l'exercice des missions qui relèvent de ses compétences.

En complément des subventions et participations attribuées par délibération N° 260428-15-FIN en date du 28 avril 2026, il vous est proposé de subventionner l'association « La Garburade » qui, dans le cadre de Septembre en Béarn, organise le 32ème Championnat du Monde de Garbure.

Considérant que l'action portée par ladite association participe au soutien et à la mise en valeur des filières locales, notamment en lien avec le projet « Lo Topin » mené dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT),

Considérant que depuis plusieurs exercices la Communauté de Communes intervenait via une prestation auprès de ladite association pour la location d'un chapiteau,

Considérant le coût actualisé d'une telle location,

Ainsi, il vous est proposé d'attribuer le montant suivant :

- Association « La Garburade » : 3 000 €

Les crédits budgétaires seront inscrits au budget 2026 par décision modificative.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, avec 63 voix pour, 2 contre (S.DE TRUCHIS, L.LUNION) et 6 abstentions (M.HIDALGO, S.SARASA, P.SANSAMAT, C.GARCES, A.DOS SANTOS, A.QUINTANA) :

- **AUTORISE** le Président à verser la subvention susvisée pour l'année 2026 et à signer les conventions ou avenants nécessaires,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 2 juillet 2026
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé ML

Signé MO

Michel LARQUIER

Marc OXIBAR